

Pourquoi le budget du Fond Européen de Défense est-il menacé ?

Le 20 février prochain, les [chefs d'Etats de l'Union européenne devront statuer sur le budget](#) alloué au Fond Européen de Défense, et sur la proposition faite par la présidence Finlandaise visant à réduire de moitié l'enveloppe consacrée à cette effort de défense, afin de rééquilibrer le financement de la Politique Agricole Commune suite à la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union. La France, mais également la Commission Européenne et le Parlement Européen, ont fait savoir qu'ils étaient opposés à cette diminution. Pourtant, [il est probable qu'une réduction sensible de l'enveloppe ait lieu](#), sur l'autel des équilibrages globaux des dépenses et investissements entre les états membres, avec probablement en arrière plan, un lobbying américain que l'on sait [très hostile à cette initiative européenne](#).

Mais au delà des actions en sous-mains de certains, et des adaptations conjoncturelles, n'y aurait-il pas un ensemble de facteurs structuraux qui menacerait en permanence le financement de l'effort de défense européen ? et si tel est le cas, y a t'il une solution pour y remédier ?



Le programme de corvette européenne est un exemple des programmes menacés par une réduction des crédits européens consacrés au Fond Européen de Défense

Un déséquilibre structurel majeur

Comme l'ensemble des budgets relatifs aux programmes d'investissements industriels et de recherche de l'Union européenne dans les pays membres, le Fond Européen de Défense repose sur un budget alloué annuellement, prélevé sur le budget global de l'Union, et ventilé dans le financement de programmes reposant sur la coopération de plusieurs états européens. Les Etats et les entreprises spécialisées proposent des

programmes coopératifs avec une partie du financement assumée par les Etats participants, et une partie du ressort du fond européen de défense. Mais l'industrie de Défense est très différente des autres secteurs d'investissement industriels et économiques de l'UE :

- Seuls les Etats peuvent être clients des équipements et technologies développées
- L'industrie de Défense existante en Europe est détenue par un petit nombre de pays, et suffirait à subvenir à l'ensemble des besoins en matière d'équipements de défense de l'ensemble des membres
- Le principal fournisseur de ces équipements en Europe n'est pas européen. Ce sont les industries de défense américaine, même lorsque des équipements équivalents existent en Europe.
- Le domaine est très concurrentiel, et le sera encore davantage dans les prochaines années avec la montée en puissance chinoise, sud-coréenne, turque, etc...
- Certains pays, comme la France qui dispose, avec la Grande-Bretagne, de l'industrie de défense la plus importante et la plus performante de l'Union, ont des intérêts très divergents de ceux qui n'en disposent pas ou très peu, comme certains pays de l'Est, alors que d'autres n'ont qu'une industrie de défense spécialisée dans certains domaines, comme les Pays-bas, la Finlande, la Grèce.

De fait, la vision de l'efficacité de l'investissement européen en matière de défense diffère considérablement selon que l'on soit Roumain, Polonais, Suédois ou Français. En outre, les Etats-Unis tentent autant que faire ce peu, de [déstabiliser cette initiative susceptible de renforcer l'autonomie stratégique européenne](#), de lui fermer d'importants débouchés d'exportation et de la concurrencer sur les marchés d'exportation plus efficacement. Des pays comme la Pologne, les Pays-Bas, la Suède ou l'Italie ont ainsi développé leur propre offres et équipements de défense sur la base de technologies américaines, et en partenariat avec l'industrie de défense US.



Le Gripen E suédois intègre bien davantage de technologies américaines que de technologies européennes, en premier lieu desquelles le moteur F414

En d'autres termes, pour de nombreux pays, le fonctionnement proposé pour le Fond Européen de Défense, et son financement, n'apportent pas de valeur ajoutée suffisante pour justifier d'en promouvoir le bon fonctionnement au delà des autres volets d'investissement européens, comme la Politique Agricole Commune. Et de considérer, dès lors, ce budget d'investissement non pas comme un outil pour renforcer l'industrie de défense à l'échelle européenne, mais comme une valeur d'ajustement entre les grands programmes européens, pour équilibrer autant que possible les dépenses consenties par chaque pays avec les investissements reçus.

Changer de perspective pour changer de paradigme

Dans ce cas, les initiatives européennes en faveur de l'industrie de défense sont elles condamnées à péricliter ?

Pas nécessairement, mais il sera nécessaire d'en changer profondément le fonctionnement et le mode de financement, pour les rendre attractives et pérennes .

En premier lieu, il est important de rappeler le principe de la doctrine économique "Défense à Valorisation Positive", déjà traitée à plusieurs reprises ici-même. La Défense à Valorisation Positive, ou DVP, permet de calculer le retour budgétaire pour l'Etat de l'investissement dans l'industrie de défense, de manière étendue, c'est à dire en prenant compte non seulement des recettes mais des économies budgétaires réalisées suite à cet investissement. [En France, par exemple, ce retour budgétaire excède 100%](#) des montants investis, et peu même atteindre et dépasser les 150% en prenant en considération les exportations.

Pour [un pays comme la Grèce, qui dispose d'une industrie de défense capable de produire une partie des équipements](#), le retour budgétaire peut atteindre 65% à 75% selon les programmes. En outre, la DVP permet d'évaluer le solde social de cet

investissement, en matière d'emplois créés et/ou préservés, et en matière de recettes et économies sociales (chômage, vieillesse, maladie...) consécutives à cet investissement. Là encore, en France, le solde social est très performant, avec 25 emplois créés et 900.000 € de solde social par million d'euro investis, très au delà des autres investissement d'état qui ne dépasse que rarement les 12 emplois créés. En Grèce, le nombre d'emplois créés peut atteindre les 35 emplois par m€, mais le solde social est limité à 450.000 €.

Pour en savoir plus sur la Défense à Valorisation Positive, [cliquez ici](#)

Intégrer la Défense à Valorisation Positive dans la construction du Fond Européen de Défense et dans son financement permettrait, dès lors, de profondément en changer le fonctionnement, l'efficacité, l'attractivité et, de fait, la pérennité. En effet, il serait possible de faire reposer la majeure partie de l'investissement des programmes sur les Etats qui en assurent l'essentiel de la production, le financement purement européen ne constituant dès lors qu'une part minoritaire. Ce financement porterait non seulement sur les programmes de Recherche et de Développement, mais sur la production industrielle elle-même, changeant profondément la perception que pourraient en avoir de nombreux pays.



La Pologne s'intéresse au char de combat K2 sud-coréen, et a déjà acquis 150 canons automoteurs K9 de même origine. Dans les deux cas, des alternatives européennes existaient

En effet, si 50% des couts de production d'un équipement "européen" était payés par les Etats percevant les retombées économiques consécutives de ce programme, les couts d'acquisition des équipements européens deviendraient naturellement très attractifs. En outre, il ne serait pas nécessaire de tenter de développer, comme aujourd'hui, des infrastructures industrielles sur-capacitaires pour espérer récupérer quelques recettes de l'investissement consenti. De nombreux états européens

conditionnent leurs acquisitions d'équipements de défense à des transferts de technologie et des prestations locales. Mais quel est la pérennité d'une nouvelle usine d'assemblage d'hélicoptères alors que celles présentes en Europe suffisent déjà à répondre à la demande, et que de nouveaux acteurs, comme la Chine, vont probablement réduire le marché adressable mondial ?

Conclusion

Il est donc possible non seulement de sanctuariser le financement du Fond Européen de Défense, mais d'en étendre les moyens. En outre, en acceptant de ne pas intégrer les investissements réalisés dans ce domaine dans le déficit public et la dette publique, avec des limites raisonnables évidemment, l'Union européenne pourrait donner à cette initiative un dynamisme et des moyens inespérés, capables de supplanter le lobbying US, et de renforcer considérablement les crédits en matières d'innovation, de recherche, et d'investissement industriels européens autour de La Défense, avec, en corollaire, une autonomie stratégique effective. Encore faudra-t-il vaincre les conservatismes puissants en matière de finances publiques de certains Etats membres, Allemagne en tête.

Si la France veut effectivement amener les Européen à changer leur perception en matière de Défense, elle ne peut se contenter de discours et de jugements corrosifs. Elle se doit de montrer le chemin, et d'innover elle même dans sa propre ingénierie budgétaire pour investir dans sa défense, et retrouver sa propre autonomie stratégique. La France pourrait ainsi promouvoir sa conception d'une Europe puissante en se basant sur son propre exemple de réussite en la matière. Si tant est qu'elle aussi, parvienne à vaincre ses propres conservatismes ...